

Communiqué

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), a accordé son visa à la notice d'information relative à l'opération d'augmentation de capital de l'EPE CRAPC EXPERTISE SPA à hauteur de 15%, par appel public à l'épargne à travers une émission de 39 000 nouvelles actions en bourse. Ces actions seront admises au compartiment croissance du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger.

- Nombre d'actions offertes : 39 000 actions nouvelles
- Prix d'émission : 1 600 dinars algériens par action
- Date de jouissance des actions : 1er janvier 2026
- Montant total de l'émission : 62 400 000 de dinars Algérien
- Forme des titres : titres au porteur, dématérialisés, inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes – conservateurs de titres
- Souscription minimale : cent (100) actions par souscripteur, au prix de 1 600 dinars algériens par action

Cette opération vise à accompagner le développement de CRAPC EXPERTISE SPA, notamment à travers le renforcement de ses activités dans le domaine des produits chimiques industriels, avec un objectif stratégique de mise en place d'une unité de production locale à moyen terme, contribuant ainsi à la substitution aux importations.

Elle s'inscrit également dans la dynamique nationale de valorisation de la recherche scientifique et de renforcement du rôle de l'université en tant que levier de développement économique.

Il s'agit du deuxième visa délivré par la COSOB lors de sa réunion du 15 avril 2026.

Alger le, 21 Avril 2026

